

Actus Collectifs Bus n°56

Nous attendons encore !

Nous vous écrivions le 10 février dernier que le procès sur le fond contre le projet d'aménagement urbain du centre-ville n'était pas terminé. Les avocats du maire venaient de déposer un nouveau mémoire en défense et nous demandaient 5 000€ d'indemnités. Les travaux étant hélas terminés, Pierre Heddi, notre avocat, nous conseillait de renoncer à la procédure. C'est ce que nous avons donc fait.

La décision du tribunal vient d'être rendue. Il est pris acte de notre désistement et **la demande d'indemnités déposée par la mairie est rejetée.**

Et maintenant ?

Nous attendons toujours la confirmation de notre rencontre avec l'IDFM, la RATP, la FNAUT, la Ville pour le 31 mars !

**Et nous vous donnons rendez-vous pour le prochain
Conseil municipal le 3 avril.**

**Les bus doivent revenir desservir le Centre-Ville au
plus vite.**

**Nos lignes de vie doivent passer par le centre-ville !
Ensemble, on va gagner !**

Le collectif bus